

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

AVRIL 2015

RÉFLEXION DU MOIS

L'intégrité, c'est de ne pas se mentir à soi-même; l'honnêteté, c'est de dire la vérité aux autres. (Spencer Johnson)

LE CONSEIL A SOULIGNÉ LE DÉCÈS DE M. PAUL TASSÉ DE ST-RÉMI

Lors de la dernière séance du conseil municipal, une minute de silence a été observée par toutes les personnes présentes. Décédé à l'âge de 98 ans, M. Tassé était le père de Madame Françoise Tassé qui fût conseillère municipale à la fin des années 1980, début des années 1990. Le conseil offre ses sincères condoléances à la famille.

DÉBUT DES TRAVAUX À L'ÉCOLE « LE CARREFOUR »

Les travaux de construction ont débuté à l'École « Le Carrefour » début avril. Nous désirons rappeler qu'en plus des nouvelles classes, l'école se dotera d'une nouvelle bibliothèque qui demeurera dans le réseau Biblio des Laurentides et ouverte au public. De plus, un gymnase de catégorie régionale y sera aménagé en premier lieu pour les enfants durant la période de classe ensuite le gymnase sera disponible au public en dehors des heures d'école. Les citoyens pourront utiliser les équipements le soir, les weekends et

pendant les périodes de vacances. La commission scolaire des Laurentides a regroupé ces activités dans un espace de type « bloc public ». Durant la période des travaux, la municipalité a autorisé la direction de l'école à utiliser les locaux de la municipalité pour leurs différentes activités : Club des petits-déjeuners, classe d'éducation physique etc.

ÉTAT DES CHEMINS GRAVELÉS DURANT LA PÉRIODE DE DÉGEL

Le conseil a été saisi de commentaires, plaintes et suggestions concernant l'état des chemins durant la période de dégel. Le conseil a pris note des demandes des contribuables et procédera dans le cadre d'un programme spécial à l'amélioration des points relevés par le service de la voirie municipale. Le gel très profond de cet hiver a fait ressortir sur tout le réseau, des « ventres de bœuf ». Cette situation était généralisée sur tous les réseaux gravelés des municipalités environnantes. De plus, le cours des ruisseaux a relevé plusieurs ponceaux gelés. Tous les employés disponibles ont été à l'œuvre plusieurs weekends. Malgré les solutions qui seront apportées, un gel comme nous avons connu causera toujours des conditions routières difficiles.

**PROGRAMME DE COMPENSATIONS
DES TAXES MUNICIPALES POUR AÎNÉS
DÉPOSÉ PAR LE MINISTÈRE DES
AFFAIRES MUNICIPALES (MAMOT)**

Le gouvernement du Québec a mis sur pied un programme d'aide aux aînés pour compenser en partie une hausse de taxes municipales à la suite de l'entrée en vigueur du rôle d'évaluation à compter de 2016. Les conditions suivantes doivent être toutes réunies pour se qualifier.

- Personnes âgées de 65 ans ou plus, propriétaires de leur résidence principale depuis au moins 15 ans.
- Revenu familial net de 50,000.\$ ou moins.
- Hausse de valeur foncière supérieure à 7.5% par rapport à la hausse moyenne observée dans la municipalité.
- Les propriétaires qui rempliront les conditions d'admissibilité pourront bénéficier du programme aussi longtemps qu'ils demeureront à la fois propriétaires et occupants de leur résidence.

**ÉPANDAGE BTI CONTRE LES MOUCHES
NOIRES ET MARINGOUINS PAR LA
FIRME GDG ENVIRONNEMENT**

La firme GDG Environnement a débuté ses travaux pour limiter les mouches noires et les maringouins. Le taux d'efficacité demandé dans le contrat est 80%. Nous rappelons que des tests sont effectués régulièrement pour mesurer la performance du traitement. Durant la période de moustiques, les citoyens qui observent des taux anormalement élevés peuvent communiquer directement avec la firme au numéro de téléphone suivant :
1-888-567-8567
gdg.environnement@gdg.ca.

**DEUX ÉVÈNEMENTS CYCLISTES
PASSERONT PAR SAINT-RÉMI**

Deux événements à caractère régional utiliseront la route 323 et la route 364 au début de l'été prochain. « Le Grand Fondo Tremblant » passera le 30 mai prochain et la Fondation médicale des Laurentides « Cyclo 200 » empruntera le même corridor le 28 juin. Le conseil a demandé aux organisateurs de surveiller davantage la sécurité à la traverse de la 323 à St-Rémi ainsi que sur le chemin et dans le village de Rockway Valley.

Bernard Lapointe, maire

PAGE DES ANNONCEURS

**INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR
ÉTÉ 2015**

Les inscriptions pour le camp de jour municipal se tiendront le mercredi **6 mai** de **18h30 à 20h30**.

Pour plus d'informations vous pouvez communiquer avec Mylène Charlebois (819) 681-3372 poste 5214 ou consulter notre site internet www.municipalite.amherst.qc.ca pour obtenir le formulaire et le compléter, section culture et loisirs /camp de jour

Ouverture le **9 mai** prochain de :

La Halte aux Fleurs

Au 1326 Route 323 Sud (situé en face de l'Écocentre)

Vivaces rustiques, annuelles et fines herbes

Arbustes et petits fruits, plantes tropicales

Potées fleuries pour la Fête des Mères

❖❖❖❖ IMPORTANT ❖❖❖❖

NUMÉROS ET POTEAUX IDENTIFIANT VOTRE ADRESSE CIVIQUE

Afin de procéder à l'achat et au remplacement des numéros d'adresse civique et de poteaux, nous vous demandons de nous aviser si votre numéro et/ou poteau sont brisés ou manquants en téléphonant au bureau municipal ou en envoyant un courriel **au plus tard le 31 mai**. Veuillez noter que ce programme ne concerne que les résidents qui sont à l'extérieur des noyaux villageois. **819-681-3372** ou amherst@municipalite.amherst.qc.ca

➤➤ RAPPEL ◀◀

ABRI D'HIVER POUR VÉHICULES



Veuillez prendre note que tous les abris d'hiver (**TEMPO**) devront être enlevés OBLIGATOIREMENT au plus tard le **1^{er} mai**

ÉCOCENTRE

Situé à l'arrière du garage municipal à
Saint-Rémi : 1323 Route 323 Sud

HEURES D'OUVERTURE

HORAIRE D'ÉTÉ à compter du **6 mai**

Mercredi de 16h00 à 20h00
Samedi de 9h00 à 14h00

Sujet à changement

PERMIS DE BRÛLAGE

Nous vous rappelons qu'avant de faire des feux à ciel ouvert sur votre propriété, vous devez vous procurer votre permis de brûlage, sauf pour les feux de joie de moins d'un (1) mètre de haut. **Le permis, sans frais, est effectif pour une période d'un an et renouvelable chaque année.** Chaque feu doit être signalé à la municipalité même les weekends (en téléphonant le vendredi) afin d'éviter que les pompiers se déplacent inutilement occasionnant ainsi des frais à la municipalité. De plus, vous devez au préalable **vérifier l'indice de feu** de la **SOPFEU** ainsi que les interdictions occasionnelles de feux à ciel ouvert (passible de frais ou amendes en vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier chapitre A-18.1) **N.B. : Les panneaux situés aux entrées et sorties des villages ne reflètent pas nécessairement l'indice de feu de la SOPFEU.**

PERMIS DE ROULOTTE

Si vous prévoyez installer une roulotte sur votre propriété (où il y a une résidence) pour vous-même ou pour des invités au cours de l'année, il faut préalablement **demande un permis de roulotte** afin de vous conformer au règlement en vigueur dans notre municipalité. Vous avez droit à un maximum de 3 séjours d'une durée de 7 jours. **Le permis, sans frais, est effectif pour une période d'un an et renouvelable chaque année.**

PERMIS DE PISCINE

Si vous prévoyez installer une piscine **incluant** une piscine gonflable, vous devez vous prémunir d'un permis pour une installation conforme au règlement provincial en vigueur. Vous pouvez obtenir une copie du règlement provincial en vous adressant à la municipalité ou encore en allant visiter le site : www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/piscines
Le permis, sans frais, sera délivré par la municipalité sous réserve de la conformité de votre projet et en accord avec le règlement provincial.

PROGRAMMATION « FESTIVAL COUNTRY SAINT-RÉMI »
Les 4, 5 , 6 et 7 juin

JEUDI 4 JUIN

Sous le chapiteau-Bar

20h Martin Rozon- humoriste magicien

21h Peter McLeod - humoriste

VENDREDI 5 JUIN

18h Inscriptions

19h Tir de pick-up

20h Danse sous le chapiteau avec Big country Rock in Band

20h30 Compétitions équestres A.R.E.W.L

SAMEDI 6 JUIN

8h30 Compétitions équestres A.R.E.W.L

10h Jeux gonflables

10h Fermette coq à l'âne – Tour de poney

13h-16h Maquillage pour enfants avec Barbouille

16h30 Souper spaghetti

17h Loto bouse

18h Calcutta

19 h Grand prix baril

Sauvetage

Poney express

Première ronde des futurités MFA

22h Spectacle sous le chapiteau suivi d'un DJ (Bar)

DIMANCHE 7 JUIN

8h30 Compétitions équestres A.R.E.W.L

Deuxième ronde des futurités MFA

10h Jeux gonflables

12h-15h Maquillage pour enfants avec Barbouille

PM- Robert Lafontaine, caricaturiste professionnel (en collaboration avec la MRC des Laurentides dans le cadre du programme « J'y Participe »

Nous vous rappelons qu'il est possible d'acheter des billets pour Peter McLeod et les billets VIP au **Dépanneur de St-Rémi** ou auprès des organisateurs : Stéphanie Daviault; Marlène Millette; Sabrina Proulx; Kathy Ricard; Éric St-Pierre; Martin Charlebois; Jean-René Duplessis; Gaétan Larose; David Prévost